

Chefs des services pénitentiaires

2^e promotion

Observatoire de la formation

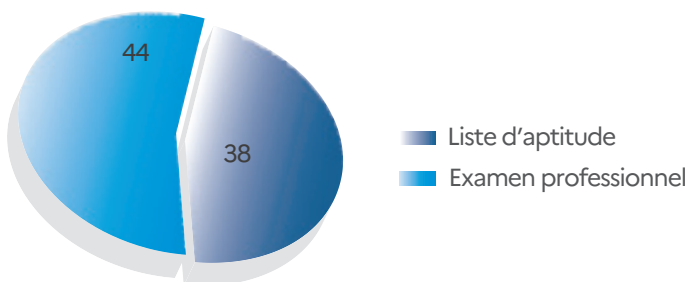


MAI 2022

À RETENIR

- > 84 agents sont entrés en formation le 11 octobre 2021, pour une durée de 12 semaines. Une deuxième vague d'arrivants était attendue courant 2022 mais a finalement été annulée.
- > 82 personnes ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 98%.
- > 61 hommes et 17 femmes
- > Âge moyen : 46,2 ans
- > 71 agents possèdent le baccalauréat.
- > 44 agents issus de l'examen professionnel et 38 de la liste d'aptitude
- > Première motivation : le déroulement de carrière
- > Première perspective professionnelle : faire carrière dans le grade de CSP.

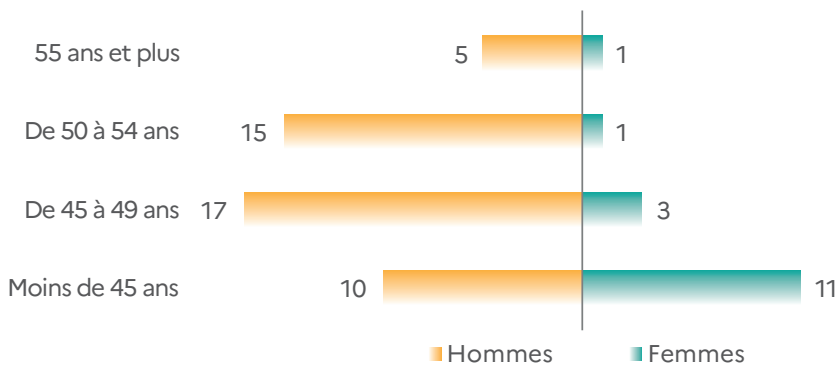
Graphique 1 : Répartition des agents par modalité d'accès à la formation - Effectifs



Parmi les 82 agents interrogés, 38 ont été recrutés par le biais de la liste d'aptitude, et 44 grâce à l'examen professionnel. Ces valeurs diffèrent de celles relevées au sein de la première promotion de CSP, qui avaient été recrutés à hauteur de 68% via la liste d'aptitude (soit près de 7 élèves sur 10, contre moins de 4 sur 10 pour la 2^e promotion).

Profil sociodémographique

Graphique 2 : Répartition des agents par genre et par catégories d'âge - Effectifs¹

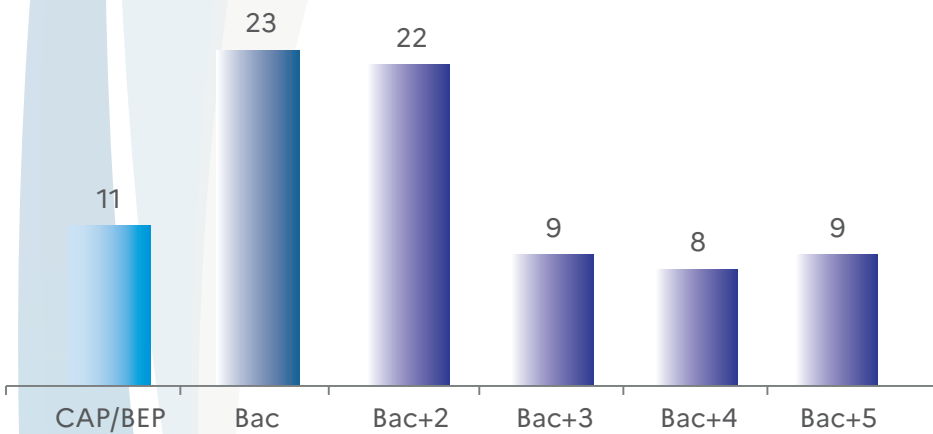


La promotion est composée de 61 hommes et 17 femmes. Les agents sont âgés de 46 ans en moyenne, le plus jeune ayant 30 ans et le plus âgé 60 ans.

Les femmes sont plus jeunes que leurs collègues masculins : 41 ans contre 48 ans. La pyramide des âges montre en effet qu'elles sont très nombreuses dans les classes jeunes (près de 9 sur 10 ont moins de 50 ans, contre moins de 6 sur 10 chez les hommes). Aussi, la classe d'âge la plus élevée est davantage représentée chez les hommes (2 hommes sur 20) que chez les femmes (moins d'1 sur 20).

¹ 4 agents n'ont pas répondu à la question sur le genre, et 19 n'ont pas mentionné leur âge.

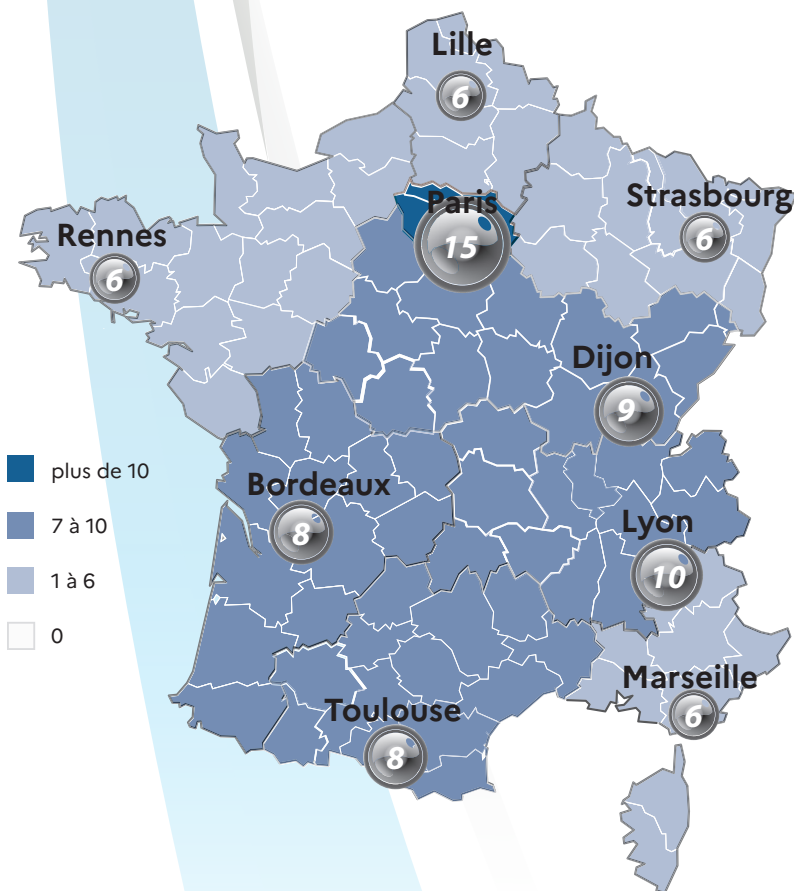
Graphique 3 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs



Les agents ont très majoritairement validé le baccalauréat : c'est le cas de près de 9 agents sur 10 (soit 71 personnes). Certains se sont arrêtés à ce diplôme (23), et d'autres sont titulaires d'un diplôme du supérieur (48). Parmi les autres répondants, nous comptons 11 titulaires d'un CAP ou BEP.

Les quatre domaines de diplôme les plus souvent mentionnés sont ceux des sciences économiques (21 citations), du droit (18), de l'industrie (9) et des sciences mathématiques (8).

Graphique 4 : DISP d'origine des agents – Effectifs



La principale DISP d'origine des répondants est Paris, avec 15 agents qui en sont issus. Lyon et Dijon suivent, avec respectivement 10 et 9 répondants qui les ont mentionnés, puis Bordeaux (8), Toulouse (8) et la MOM (7). Les DISP de Lille, Marseille, Rennes et Strasbourg arrivent ex-aequo en fin de classement avec 6 mentions chacune.

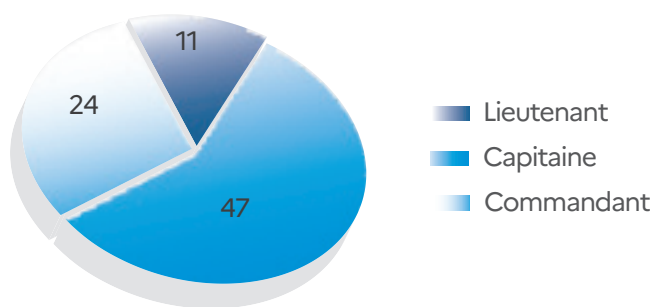
Mission des services pénitentiaires d'Outre-mer *



* La DISP « Mission des services pénitentiaires d'Outre-mer » comprend tous les départements et les territoires d'Outre-mer.

Parcours professionnel

Graphique 5 : Dernier grade occupé dans l'administration pénitentiaire – Effectifs



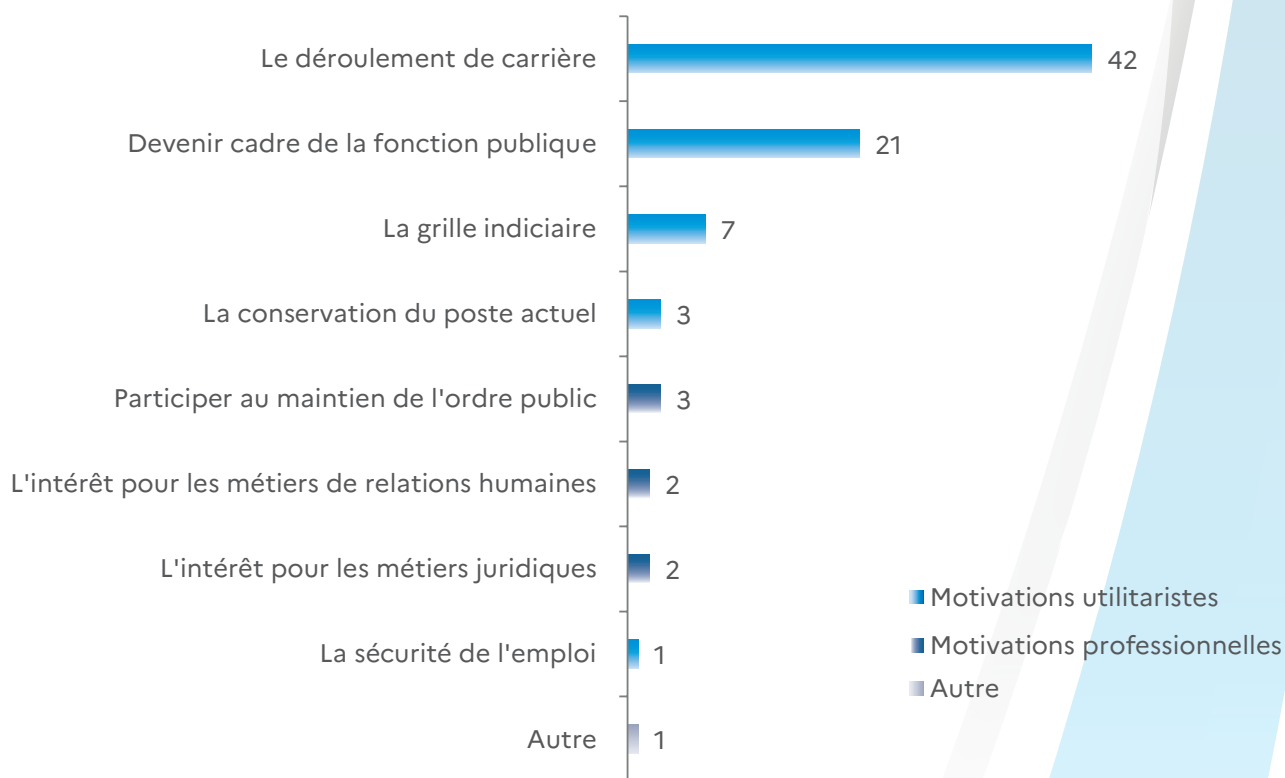
Les agents sont en premier lieu d'anciens capitaines (47). 24 avaient le grade de commandant, et 11 celui de lieutenant.

Les répondants ont en moyenne 22 ans d'ancienneté dans l'administration pénitentiaire, les hommes étant ceux qui cumulent le plus d'années d'expérience (23 ans contre 17 pour leurs consœurs), ce qui semble logique compte tenu de leur différence d'âge dans cette promotion.

Par ailleurs, nous remarquons que l'ancienneté dans le dernier grade est la plus élevée chez les capitaines (6,6 ans), suivis de près par les lieutenants, qui sont restés 6,5 ans en moyenne dans ce grade, puis des commandants (4,8 ans d'ancienneté).

Motivations, attentes et perspectives professionnelles

Graphique 6 : Première motivation à suivre la formation – Effectifs

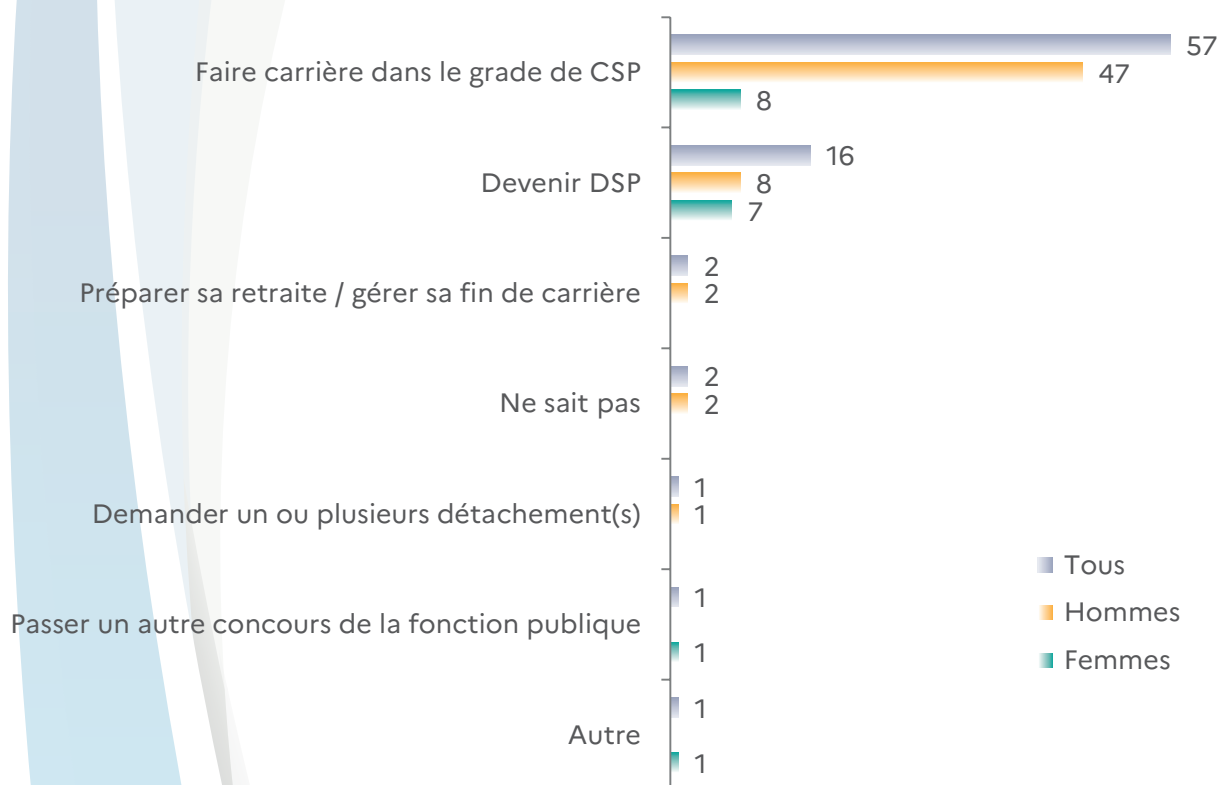


La première motivation à suivre la formation réside dans le déroulement de carrière : 42 agents citent cet item, soit 5 agents sur 10. Elle est suivie par la volonté de devenir cadre de la fonction publique, mentionnée par 21 répondants. Aussi, 7 agents ont mentionné être motivés par la grille indiciaire.

Avec la conservation du poste actuel, citée par 3 répondants, les quatre premières motivations sont ainsi toutes des motivations

utilitaristes, et avec la sécurité de l'emploi citée par 1 agent, elles constituent la grande majorité des motivations des répondants : 9 agents sur 10 les mentionnent en première motivation. Néanmoins, quelques agents citent des motivations professionnelles : la participation au maintien de l'ordre public (3), l'intérêt pour les métiers de relations humaines (2) et pour les métiers juridiques (2).

Graphique 7 : Première perspective professionnelle envisagée par les agents à l'entrée en formation – Effectifs



La première perspective professionnelle envisagée par les agents est de faire carrière dans le grade de CSP : avec 57 mentions, elle est largement en tête des réponses. Parmi les autres répondants, une part non-négligeable souhaite devenir DSP (16). Quelques agents envisagent de préparer leur fin de carrière (2) ou ne savent pas encore quel tournant à lui donner (2).

Les perspectives sont assez dépendantes du genre : si les hommes semblent davantage intéressés par leur carrière dans le grade de DSP (8 sur 10 contre 4 sur 10 chez les femmes), ces dernières semblent beaucoup plus enclines à envisager de passer DSP (4 sur 10 contre 2 sur 10 chez les hommes).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

MAI 2022